



18 rue Lamartine – 80000 – Amiens
06.24.21.58.52 / cabinet@immobilier-amienois.fr
www.cabinet-immobilier-amienois.fr

Honoraires* maximum de transaction - charge acquéreur :

De 0 € à 24.999 € :	2 400 €
De 25.000 € à 49.999 € :	5 000 €
De 50.000 € à 99.999 € :	6 000 €
De 100.000 € à 124.999 € :	7 500 €
De 125.000 € à 149.999 € :	6,00%
De 150.000 € à 174.999 € :	5,75%
De 175.000 € à 199.999 € :	5,50%
De 200.000 € à 224.999 € :	5,50%
De 225.000 € à 249.999 € :	5,25%
De 250.000 € à 299.999 € :	5,10%
De 300,000 € à l'infini :	4,80%

Le barème de commissions est arrondi au mille net vendeur inférieur.

ex : pour un prix à 150.500 €, le prix pour fixer les honoraires sera 150.000€

La commission est arrondie à la centaine inférieure.

Estimation : *Offert si mise en vente*

Honoraires* de location :

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€/m² TTC
Honoraires de Réalisation de l'état des lieux : 3€/m² TTC

Honoraires à la charge du Bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation pour les logements inférieurs à 40m²: 250€
Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€/m² TTC
Honoraires de Réalisation de l'état des lieux : 3€/m² TTC

SASU Cabinet Immobilier Amienois au capital de 5.000€ - 828 011 205 RCS AMIENS - Code APE 6831 Z
Carte professionnelle n°CPI 8001 2017 000 017 406 Délivrée par la CCI Amiens-Picardie
Garantie financière 120 000 euros : GALIAN 89, rue de la Boétie – 75008 PARIS

*Honoraires au 01/12/2018 au taux actuel de la TVA à 20% incluse.